

# Tramway et ÉcoQuartier piliers d'une stratégie intégrée pour réussir la transition à Lachine

Présentation d'Imagine Lachine-Est

Par Arnaud G Veydarier

Dans le cadre des consultations  
de l'Office de consultation publique de Montréal  
(OCPM)

sur *Montréal 2050*



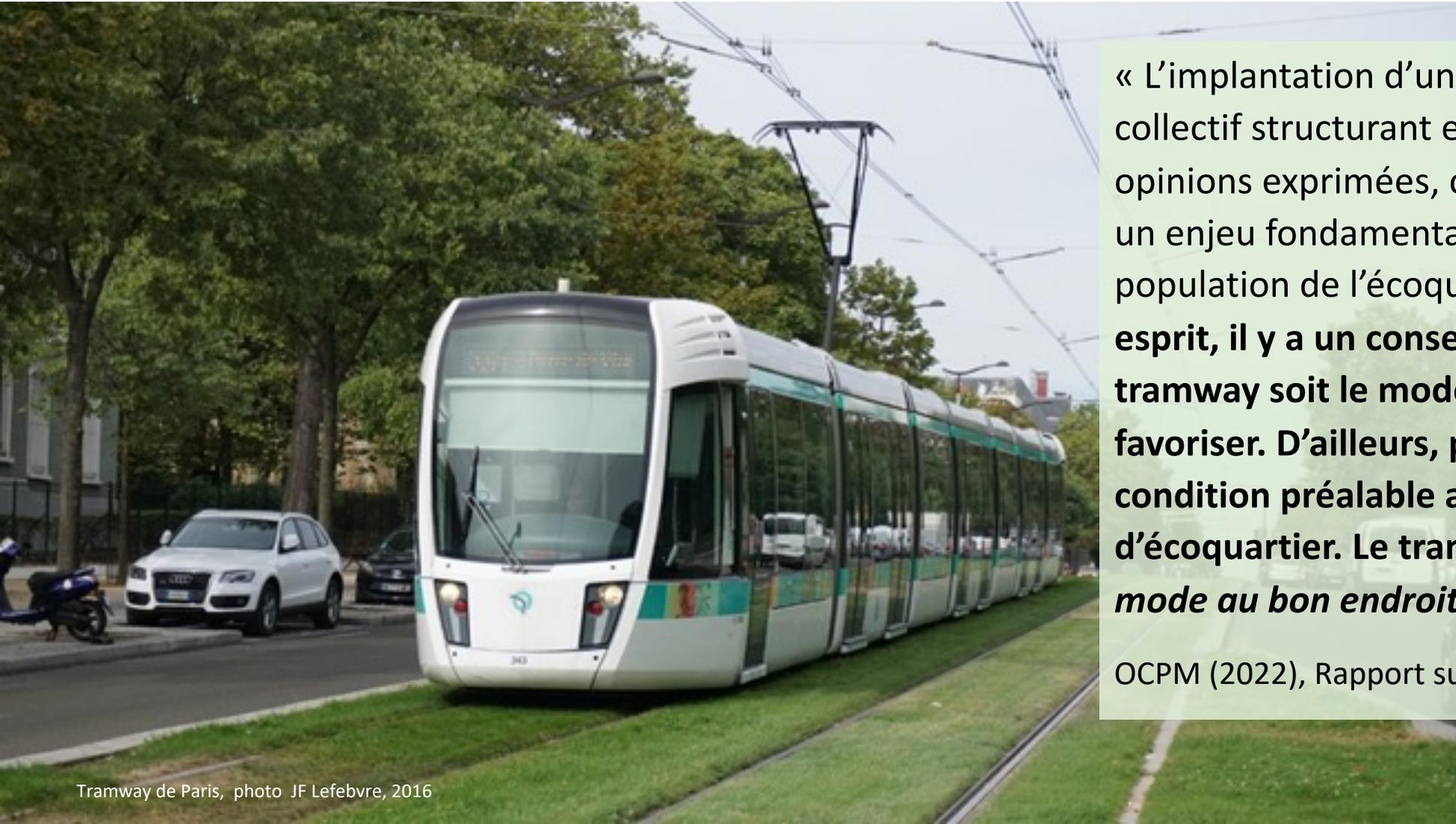
L'office de consultation publique de Montréal (OCPM) vient de rendre public son rapport sur la consultation concernant le plan particulier d'urbanisme (PPU) du futur ÉcoQuartier de Lachine-Est.



Illustration: Ville de Montréal, 2021,  
L'Écoquartier Lachine-Est, PPU, p. 81.

- « **La quasi-totalité des opinions exprimées est en faveur de la vision proposée de faire de la friche industrielle de Lachine-Est un écoquartier.** »
  - OCPM (2022), Rapport sur le PPU de Lachine-Est, p. 21.
- « En général, la vision proposée par la ville est très bien accueillie. La commission considère toutefois que l'arrimage doit être accru avec les instances en charge de la planification des transports. »

# « (...) il y a un consensus voulant que le tramway soit le mode de transport à favoriser »



Tramway de Paris, photo JF Lefebvre, 2016

« L'implantation d'un mode de transport collectif structurant est, pour la majorité des opinions exprimées, considérée comme étant un enjeu fondamental pour la desserte de la population de l'écoquartier (...) **Dans cet esprit, il y a un consensus voulant que le tramway soit le mode de transport à favoriser. D'ailleurs, plusieurs en font une condition préalable au succès du projet d'écoquartier. Le tramway serait le « *bon mode au bon endroit.* » »**

OCPM (2022), Rapport sur le PPU de Lachine-Est

# Le projet de *Plan particulier d'urbanisme (PPU)* pour le futur ÉcoQuartier de Lachine-Est marque d'indéniables progrès

- **Un processus consultatif amélioré**, avec le Bureau de projet partagé, l'Atelier Lachine-Est et l'OCPM.
- **Des gains significatifs pour favoriser une meilleure résilience urbaine** face aux changements climatiques, tant en termes de verdissement au sol (avec déjà au départ 22 % d'espaces verts prévus) que de gestion des eaux pluviales.
- **Des avancées majeures (mais non suffisantes) pour la réduction des émissions de GES** par la densification et vers une mobilité plus durable.
- **Des efforts significatifs en conservation du patrimoine industriel, ainsi que sur le plan de la mixité sociale et fonctionnelle**, visant à en faire un quartier complet et – nous l'espérons – inclusif.



Illustration: Ville de Montréal, 2021,  
L'Écoquartier Lachine-Est, PPU.

## Recommandation 1)

Le mode de transport structurant destiné à desservir Lachine est « le tramway Lachine/Centre-ville ».

- Sur les 30 plus grandes villes françaises, 28 ont implanté les nouveaux tramways.



# Le tramway est préférable au métro pour desservir Lachine

Appliquer le principe du bon mode au bon endroit

L'extension de la ligne bleue coûtera 6,5 milliards de \$ pour 5 nouvelles stations sur 5,8 km.

**Chaque dollar investi dans le tramway permet d'aménager jusqu'à 10 fois plus de kilomètres de transport collectif électrifié et 15 fois plus de nouvelles stations** que le métro ou la technologie du *skytrain* du Réseau express métropolitain (REM).



Une partie du tracé du tramway de Lachine utilisera l'emprise ferroviaire désaffectée le long de la rue Victoria (photo).

### Stations de tramway

- |    |   |    |                             |
|----|---|----|-----------------------------|
| 1  | Terminus Dorval   | 11 | 6e avenue / Victoria        |
| 2  | 55e avenue / Parc industriel                              | 12 | Centre sportif / Notre Dame |
| 3  | Gare Lachine  | 13 | George V / Victoria         |
| 4  | 32e avenue / Parc industriel                              | 14 | Gare Du Canal               |
| 5  | 32e avenue / Sherbrooke                                   | 15 | Saint-Pierre / Dollard      |
| 6  | 32e avenue / Provost                                      | 16 | Avon / St-Jacques           |
| 7  | Galerias Lachine  | 17 | Dalle Parc                  |
| 8  | 28e avenue / Victoria                                     | 18 | St-Remi                     |
| 9  | Marché Lachine / Hotel de Ville                           | 19 | Métro Place Saint Henri     |
| 10 | 12e avenue / Victoria / Parc Lasalle /<br>Hopital Lachine | 20 | Métro Lionel-Groulx         |

- Station de tramway
- Station de tramway intermodal
- Trajet du tramway
- 500 m distance
- 750 m distance
- ..... Nouveau passage
- Aires de redéveloppement
- Aires de redéveloppement à proximité du tramway
- Parc
- ★ Point d'intérêt



Carte : Kimberly Salt

## Complément à la recommandation 1)

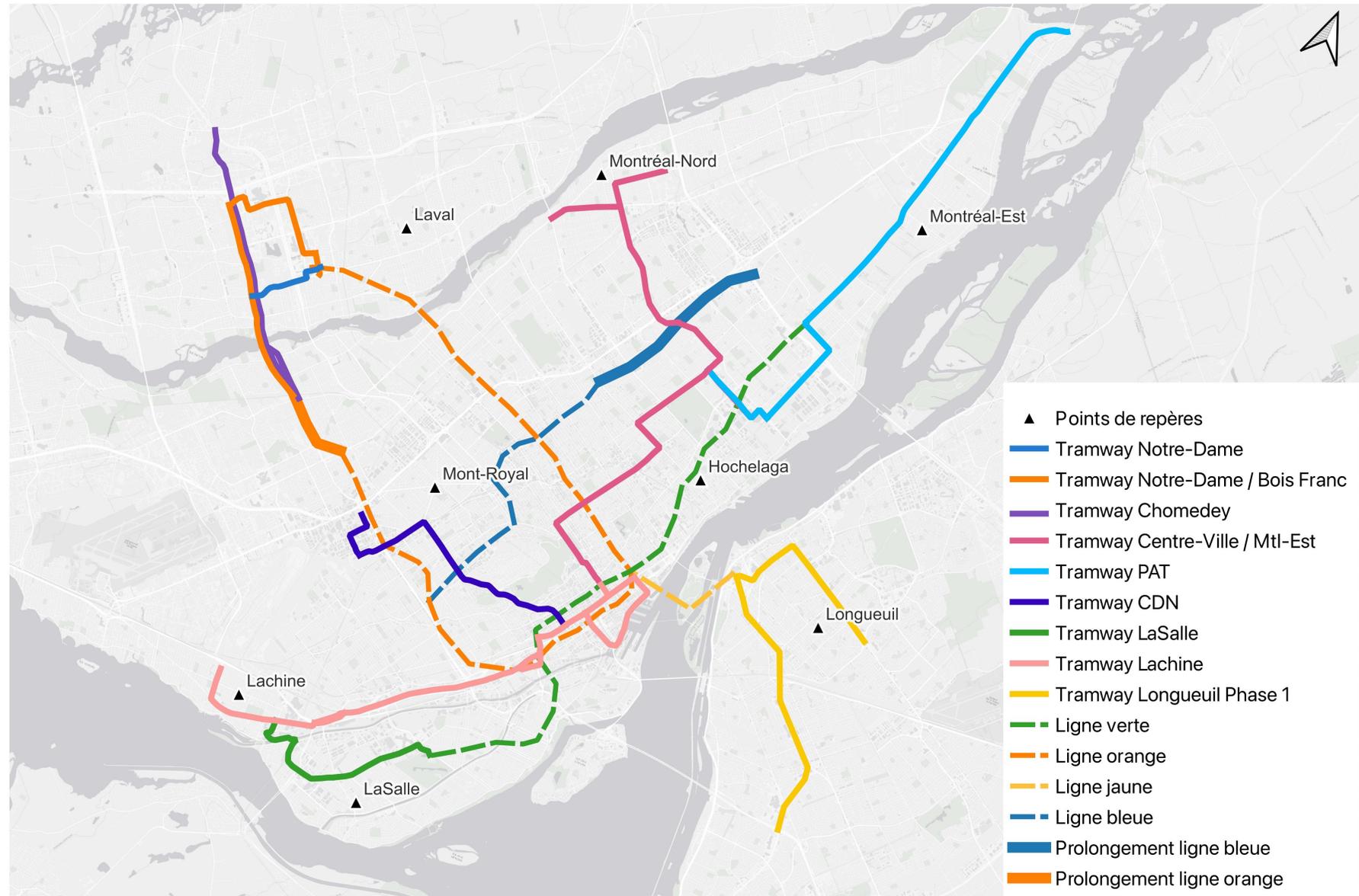
Qu'une emprise soit réservée dans l'axe nord-sud de l'ÉcoQuartier (dans l'axe du lien cyclable proposé) afin d'assurer le lien entre l'ÉcoQuartier et le futur tramway de LaSalle, tout en ajoutant une station de tram au sud de la Dominion Bridge.

Le viaduc prévu au-dessus du canal de Lachine devrait être réservé aux transports collectifs et actifs (ainsi que les véhicules d'urgence).

Tram vert de LaSalle: Tram rose - Métro Angrignon



Pour un lien électrifié  
est-ouest de  
Dorval/Lachine jusqu'à  
Montréal-Nord et  
Pointe-aux-Trembles



# Lachine-Est : les ÉcoQuartiers changent la donne en mobilité durable

Plus de 12 000 nouveaux résidents sont attendus dans les nouveaux développements, principalement le futur ÉcoQuartier de Lachine-Est. Celui-ci pourrait bien devenir le premier ÉcoQuartier montréalais dont l'aménagement est repensé en fonction de la venue du tramway.

- Prévoir au moins une station au cœur du futur ÉcoQuartier de Lachine-Est desservant notamment la rue Notre-Dame ainsi qu'un futur centre régional culturel et sportif.
- Une emprise devrait être prévue afin de pouvoir relier le tramway à une future ligne qui permettrait ultérieurement de desservir LaSalle.
- Inclure une passerelle pour piétons, cyclistes et tramway au-dessus du canal de Lachine.



- Prévoir l'implantation du centre d'entretien du tram dans un des bâtiments de l'ancienne Dominion Bridge ou dans le parc industriel de Lachine.

# Faire du tramway la principale mesure de mitigation de la réfection de l'échangeur Saint-Pierre

Après l'échangeur Turcot, ce sera au tour de l'échangeur Saint-Pierre d'être en réfection pour quelques années. Le tramway offre une opportunité exceptionnelle si on en fait la principale mesure de mitigation des futurs travaux. Cela implique :

- réalisation rapide d'une première phase du tracé, de la 32<sup>e</sup> avenue jusqu'au métro Lionel-Groulx (ou au moins jusqu'à la station Saint-Henri).



Tramway de Stockholm, un pays nordique qui connaît l'hiver (photo JF Lefebvre, 2015).

## Recommandation 2)

Nous saluons le fait que l'arrondissement prévoit abolir ses normes minimales de stationnement et adopter à la place des normes maximales, pour tout son territoire. Celles-ci devraient toutefois s'appliquer à 750 mètres d'une future station de tramway projetée (et non 500 mètres).

Ces normes maximales devront être abaissées en fonction de la mutualisation des espaces de stationnement, de l'ajout de véhicules en autopartage ainsi que des clientèles visées.

**L'attraction modale des nouveaux tramways est de 750 mètres (étude pour le tramway de Côte-des-Neiges) à 800 mètres (valeur utilisée pour le tramway de Québec), pour les tramways modernes en sites propres comme le tram Lachine/centre-ville.**

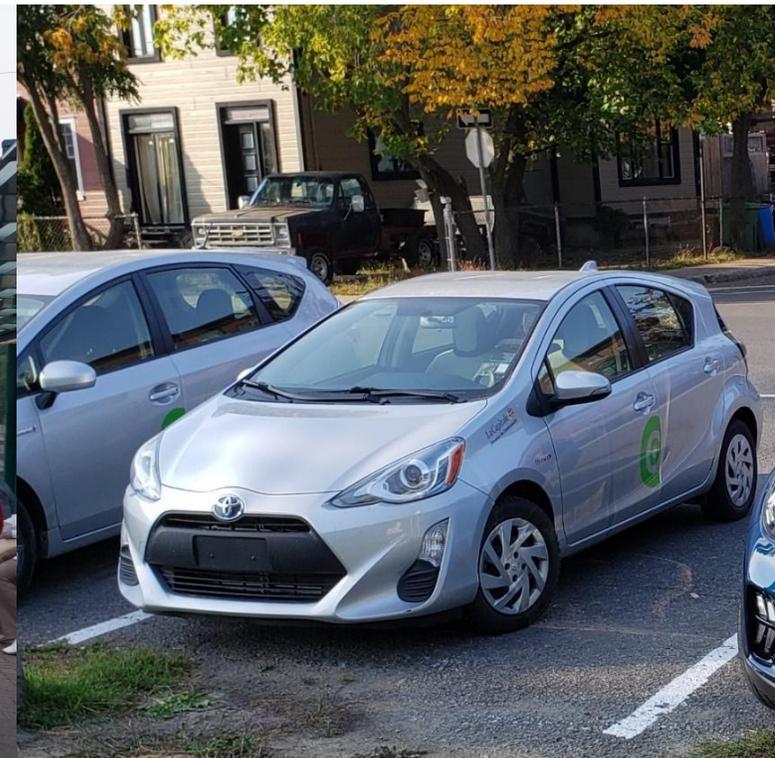
L'arrondissement de Saint-Laurent réduit déjà ses exigences de stationnements à **proximité d'une future station de métro projetée.**

Le projet de tramway de Lachine est plus avancé avec les études de faisabilité en cours (20 M\$) et déjà un fonds de 800 M\$ réservé pour le projet.



### Recommandation 3)

Qu'un « en-lieu de stationnement » soit prélevé sur chaque unité d'habitation construite afin de financer un fonds de transition socio-écologique permettant notamment d'offrir à tous les futurs résidents l'abonnement à l'autopartage, à Bixi ainsi qu'un rabais sur les titres de transport collectif.



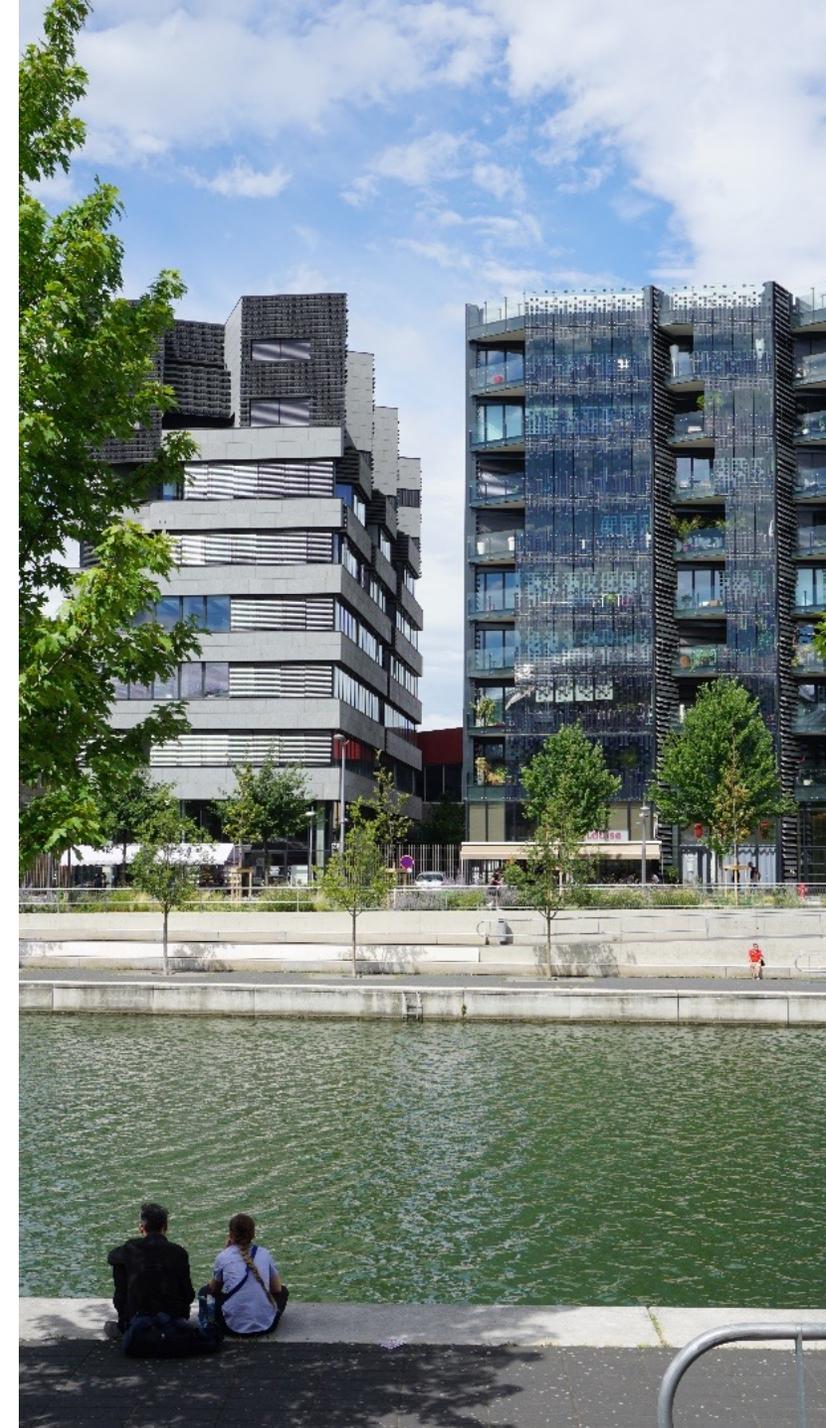
## Recommandation 4)

Que l'arrondissement de Lachine impose le seuil de performance de zéro émission dès maintenant, pour toute nouvelle construction et sur l'ensemble de son territoire.

« ...un seuil de performance zéro émission sera imposé pour toute nouvelle demande de permis de construction. Il entrera en vigueur dès 2024 pour les bâtiments de moins de 2000 mètres carrés. Il faudra attendre 2025 pour les bâtiments plus grands...

En 2040, l'ensemble des bâtiments montréalais devra être totalement alimenté par des énergies renouvelables. »

<https://journalmetro.com/environnement/2818764/sommet-climat-montreal-sattaque-ges-batiments/>



## Recommandation 7)

Que la Ville implante des réseaux thermiques urbains (RThU) avec boucles énergétiques et géothermie, notamment dans Lachine-Est.



La géothermie, véritable source locale de production d'énergie renouvelable, permet de réduire de 65% à 70% les besoins énergétiques liés à la climatisation ainsi qu'au chauffage de l'espace et de l'eau.



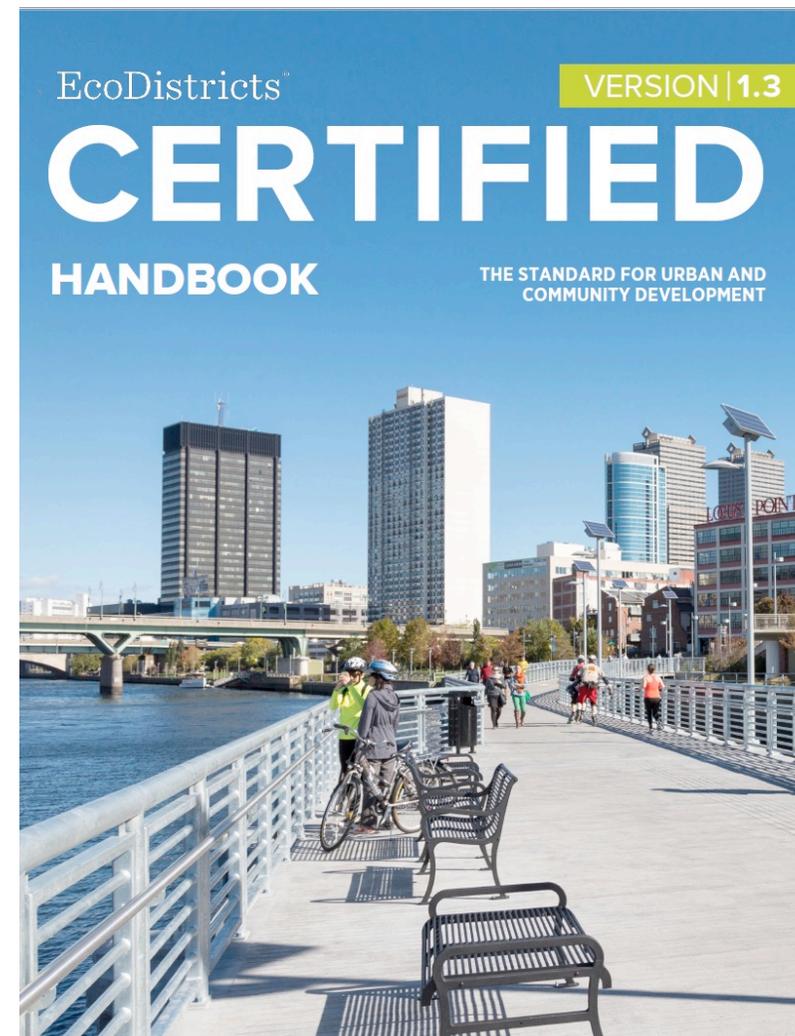
## Recommandation 6)

### Mettre en place une charte montréalaise des ÉcoQuartiers

**Adopter des objectifs quantifiés et un processus d'évaluation en continue**, en s'inspirant des programmes existants.

Si la **démarche participative** et la philosophie du futur ÉcoQuartier de Lachine-Est s'est inspirée clairement du modèle français et du partenariat entre Lachine et Strasbourg, nous pensons que la Ville devrait également s'inspirer du programme nord-américain *EcoDistrict* (dont la grille d'enjeux est claire et détaillée).

D'autres programmes, comme LEED-AQ et BREEAM, par exemples) peuvent aussi inspirer certaines mesures.



# Lachine, carboneutre et résiliente... dresse la voie pour Montréal!

Constats	Opportunités
<p>La <b>population</b> de l'arrondissement de Lachine est appelée à <b>augmenter</b> d'au moins 25 % au cours des 20 prochaines années (+ 12 000 Hb).</p>	<p>La <b>création du futur ÉcoQuartier de Lachine-Est offre une opportunité exceptionnelle</b> pour repenser l'aménagement et les infrastructures afin de tendre vers la carboneutralité tout en rendant l'ensemble de l'arrondissement plus résilient.</p>
<p>La <b>Ville a besoin de nouveaux revenus</b> alors que la société a besoin d'une augmentation spectaculaire de la <b>production d'énergies renouvelables</b> pour remplacer les combustibles fossiles (pétrole et gaz naturel).</p>	<p>L'<b>implantation des réseaux thermiques urbains (RThU)</b> incluant géothermie et boucles énergétiques dans tous les futurs développements, dont l'ÉcoQuartier de Lachine-Est, permettra de créer des <b>mini-centrales d'énergies renouvelables tout en induisant des revenus substantiels pour la Ville.</b></p>
<p>Malgré la proximité du centre-ville <b>l'automobile domine</b> en tant que premier mode de transport.</p>	<p>L'<b>implantation d'un premier réseau de tramway</b> permettra de transformer la mobilité dans l'ensemble de l'arrondissement.</p>
<p>Lachine possède le <b>2<sup>e</sup> plus grand parc industriel</b> de Montréal.</p>	<p>L'<b>implantation de tram-cargo et de vélo-cargo</b> vont contribuer à décarboner le transport de marchandises.</p>

Recommandations pour faire de Lachine un  
arrondissement carboneutre

## Volet 1) Le tramway

1. Appuyer le développement d'un réseau de tramways commençant par une ligne Dorval/Lachine/centre-ville et une antenne partant du futur ÉcoQuartier de Lachine-Est et desservant LaSalle.
2. Puis, relier le tronçon ouest de la ligne rose au réseau de tram reliant le centre-ville à Montréal-Nord et à Pointe-aux-Trembles.
3. Prévoir l'intégration de trams-cargos et de vélos-cargos pour la distribution de la marchandises.



Recommandations pour faire de Lachine un arrondissement carboneutre

## Volet 2) Quelques mesures complémentaires au tram

4. Remplacer les normes minimales de stationnement par des normes maximales.
5. Imposer un « en-lieu de stationnement ».
6. Augmenter l'offre en autopartage et vélo-partage.
7. Accroître le réseau cyclable et piétonnier.



Recommandations pour faire de Lachine  
un arrondissement carboneutre

### Volet 3) Cadre bâti et énergie

8. Imposer le seuil de performance de zéro émission dès maintenant, pour toute nouvelle construction dans tout l'arrondissement.
9. Que la Ville implante des réseaux thermiques urbains (RThU) avec boucle énergétique et géothermie, notamment dans Lachine-Est.
10. Encourager la réalisation de bâtiments net-zéro ou à énergie positive.
11. Mettre en place une charte montréalaise des ÉcoQuartiers



## Volet 4) Verdissement et écocitoyenneté

- 12) Que 50 % de la surface des toitures soit en toits verts pour les nouveaux développements.
- 13) Adopter un Coefficient de biotope (CBS) par surface de 60 % pour l'ensemble des futurs ÉcoQuartiers.
- 14) Adopter une politique locale d'agriculture urbaine.
- 15) Développer un contrat d'Écocitoyens pour les futurs résidents de l'ÉcoQuartier puis éventuellement de l'élargir à l'ensemble de la population (incluant un service d'accueil et d'accompagnement).

# Tramway et ÉcoQuartier piliers d'une stratégie intégrée pour réussir la transition à Lachine

Présentation d'Imagine Lachine-Est

Par Arnaud G Veydarier

Dans le cadre des consultations  
de l'Office de consultation publique de Montréal  
(OCPM)

sur *Montréal 2050*

